leurs pairs, comme à celle du mikado, des agents accrédités. Ces *daimios* de premier ordre ont sous leurs ordres des officiers qui comptent parmi la principale noblesse. Ces officiers tiennent garnison sur les domaines de leur seigneur, l'accompagnent dans ses voyages, et font alternativement un service de garde autour de lui dans ses résidences. Enfin les derniers vassaux de ce système féodal sont les touzamas, qui remontent généralement à des frères cadets de kokoushi, en faveur desquels des fiefs ont été créés. Telles sont les trois sortes de *daimios* qui forment l'organisation politique du Japon, organisation plus forte et plus complète que ne le fut jamais la féodalité européenne.

DAIMONOGINI, divinité japonaise à laquelle est consacré un jour du mois de juillet. On célèbre ce jour-là en son honneur une fête magnifique, pendant laquelle sa statue est portée en procession triomphale.

DAIN s. m. (dain). Métrol. Mesure itinéraire en usage à Rangoun et valant 3 kilom. 396 m.

DAIN (Charles), homme politique et jurisconsulte français, né à la Guadeloupe en 1812. Il fit son droit à Paris, devint un fervent disciple de Fourier et prit part à la rédaction de la *Démocratie pacifique*, dirigée par M. Considérant. Nommé par la Guadeloupe, en 1848, membre de l'Assemblée constituante, M. Dain siégea sur les bancs de la Montagne; il se prononça, après l'élection du 10 décembre, contre la politique du président de la République, et lorsque le gouvernement interdit les clubs et ordonna le siége de Rome, il fut du nombre des représentants qui demandèrent la mise en accusation du pouvoir exécutif. M. Dain ne fut réélu à la Législative qu'aux élections complémentaires du mois de juin, par le département de Saône-et-Loire. Jusqu'au coup d'État du 2 décembre, M. Dain fut un des ardents promoteurs de la république démocratique et sociale; mais, après le renversement de l'Assemblée, il fut subitement illuminé, comme Paul sur le chemin de Damas, s'empressa de faire adhésion au nouvel état de choses et fut nommé conseiller à la cour de la Guadeloupe.

DAIN (Olivier Le). V. Le Dain.

DAINE s. f. (dè-ne — fém. de *daim*). Mamm. Femelle du daim.

— Ichthyol. Poisson du genre scène ou ombrine : *Le principal caractère de la* DAINE *est d'avoir les écailles latérales de la tête disposées sur deux rangées parallèles.* (V. de Bomare.)

DAINE (Nicolas-Joseph), général belge, né à Andennes en 1782, mort à Charleroi en 1843. Enrôlé volontaire dans l'armée française en 1795, il fit successivement les campagnes de Hollande, du Rhin, d'Allemagne (1805), de Pologne (1807), de Gallicie (1809). Il était chef de bataillon lorsque, à la tête de 800 hommes, il s'empara de la forteresse de Zamosc, où 60 bouches à feu et 4,000 prisonniers tombèrent en son pouvoir. Il avait été nommé colonel en 1813, et la révolution belge de 1830 le trouva dans ces fonctions. Confirmé dans son grade, il s'empara de Venloo et fut appelé au commandement en chef de l'armée de la Meuse.

Le nom de Daine se rattache ici à un triste épisode, qui a marqué les premiers moments du réveil de la nationalité belge. Il avait reçu l'ordre de se porter sur Tirlemont pour se joindre au roi Léopold; mais, à peine sorti de Liége, il vit son armée se débander, parce qu'elle était privée de tout, vivres et munitions. Daine, accusé de trahison, fut mis en disponibilité. Les causes de sa conduite ne furent jamais bien éclaircies; mais la part la plus grande dans ce désastre est attribuée à l'impéritie, pour ne pas dire plus, du ministre de la guerre, le général de Praill. Dès ce moment il ne sortit plus de l'oubli que pour figurer comme témoin dans l'affaire du complot ourdi par les généraux comte Vandermeere et baron Vandermissen, père du colonel qui commanda la légion belge au Mexique sous Maximilien. Il a publié un ouvrage sur les *Opérations de la Meuse.*

Daines, chants nationaux ou populaires de la Lithuanie. Une partie de ces chants remontent à une haute antiquité. Ils furent d'abord empruntés aux croyances mythologiques de l'ancienne nation lithuanienne; puis, de même que les chants nationaux de tous les pays, ils reflétèrent les mœurs, les coutumes et la pensée dominante de chaque époque; ils conservèrent dans la mémoire des générations successives le souvenir des événements populaires, et exprimèrent les diverses émotions de l'âme, la joie, la douleur, l'admiration, l'espérance, etc. Il existe un recueil de *Daines*, publié par Rhesa (Kœnigsberg, 1818); mais ce recueil n'a pas été traduit en français.

DAINTIERS s. m. pl. (dain-tié — du celtique *dantaeth*, même sens). Morceau de choix, chose délicate à manger. Les vieux auteurs offrent ce mot dans le sens que nous venons d'indiquer :

Lors li à el giron boutée;
Tenez, fet-il, et si mengiez;
Char de vilain si est *daintiez*;
Mais Partenopex le fait mielz.
(*Partenopex.*)

Il fut norriz en Lombardie,
Où l'en fait *daintiez* et seignorie.
(*Roman d'Audigier.*)

— Véner. Testicules du cerf, appelés vulgairement rognons : *La surabondance, chez le cerf, se marque par le gonflement des* DAINTIERS, *l'enflure du col et de lagorge, etc.* (Buff.)

DAïRA, divinité grecque qui présidait aux mystères d'Eleusis. Elle était fille de l'Océan. Mercure la rendit mère d'Eleusis, qui fonda la ville de ce nom, et institua, en l'honneur de sa mère, les fêtes appelées *Eleusinies.*

DAIRE s. m. (dè-re). Sorte de tambour en usage dans la Perse.

— Crust. Genre de crustacés isopodes, qui vit dans la mer des Indes : *La seule espèce connue de ce genre est le* DAIRE *de Gabert.* (H. Lucas.)

DAIRE (Louis-François), littérateur français, né à Amiens en 1713, mort à Chartres en 1792. Étant entré dans l'ordre des célestins, il professa la philosophie et la théologie à Paris, puis devint successivement sous-prieur et prieur de son ordre à Lyon, à Amiens, à Paris; lorsque cet ordre fut supprimé par la Révolution, François Daire se retira à Chartres. On a de lui, outre des manuscrits, un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : les *Epithètes françaises rangées sous leurs substantifs* (1759); *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Montdidier* (1765); *Tableau historique des sciences, belles-lettres, etc., de la province de Picardie* (1768); *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire des villes de Douvres et d'Ancre* (1785).

DAIR-EL-KAMAR, ville de la Turquie d'Asie, dans la Syrie, à 35 kilom. S. de Beyrouth, sur le versant occidental du Liban; 4,000 hab. Située à l'entrée d'une vallée fertile et bien cultivée, cette ville possède un château du style mauresque, construit sur un mamelon d'un accès très-difficile. Elle fut autrefois la capitale du Liban; sa population, composée de Druses, de Maronites et de Turcs, est très-industrieuse; elle fabrique des étoffes de soie, de laine, et surtout des robes brodées d'or et d'argent, très-estimées en Orient.

DAïRI s. m. (da-i-ri). Hist. Souverain spirituel du Japon. ‖ On dit aussi DAIRO.

— **Encycl.** Le *dairi* est le chef suprême de la confédération du Japon. Des idées erronées ont longtemps été répandues en Europe et sur son pouvoir et sur sa personne. Voici sur ce personnage des détails authentiques, donnés par de Mont-Blanc, qui a été consul au Japon. Le *daïri*, appelé aussi *mikado*, et dont le véritable titre est *teneshi*, était, à une époque reculée, l'unique souverain du Japon. Aujourd'hui, sans puissance par lui-même, il représente le lien respecté de l'union japonaise. Il est le descendant des dieux créateurs du Japon. Ces dieux, issus d'un premier principe mystérieux, mais actif, comme centre divin et primordial, ont, dès le commencement des choses, créé et organisé le monde terrestre. De ces dieux sont nées des divinités qui ont régné chacune plusieurs milliers d'années sur la terre japonaise. Toute la famille des Kougués descend de ces divinités, et le *dairi* en est le chef auguste. Cette généalogie explique suffisamment son caractère divin, et rend compte de cette qualification de souverain spirituel qui a été donnée au *dairi* en dehors de son pays. Cette qualification est d'autant plus erronée, qu'on oppose ce souverain spirituel à un souverain temporel qui n'existe pas. Le *dairi* appartient à l'idée religieuse, non pas comme ministre d'un culte, mais comme autorité divine supérieure à tous les cultes. Il n'est pas le chef d'une religion spéciale, mais il domine toutes les religions qui existent ou peuvent exister au Japon en se soumettant à sa suprématie. C'est en cette qualité qu'il protége les divers clergés bouddhistes, quoiqu'il fasse pour ainsi dire partie de la révélation nationale du sinéto, qui confond sa formule religieuse avec l'expression des droits souverains du *dairi*. Malgré les liens qui unissent le *dairi* au sinéto, lequel donne une consécration auguste à sa puissance, le *dairi* protége les autres cultes et les rattache tous à lui, en donnant à ses enfants putnés les premières dignités ecclésiastiques. Les uns reçoivent des emplois de cour, les autres prennent place parmi les grands prêtres du sinéto ou parmi les bonzes bouddhistes. Les filles du *dairi* sont recherchées en mariage par les grands daïmios et les prêtres supérieurs du sinéto, ou bien restent dans le célibat, et sont alors revêtues de grandes dignités ecclésiastiques. Une remarque singulière à faire, et qui ne se retrouve peut-être nulle part ailleurs, c'est qu'au Japon ces deux religions, le sinéto et le bouddhisme, loin de se combattre, se complètent et exercent leur influence sur les mêmes personnes. Pour les fêtes, les pompes joyeuses, ce sont les temples du sinéto qui s'ouvrent à la foule; pour les cérémonies funèbres, au contraire, c'est aux bonzes et au culte de Bouddha qu'on a recours. La divinité du *dairi* le lie intimement à la religion nationale, sans cependant en faire un pontife; cela est si vrai, qu'il ne peut être prêtre sans avoir abdiqué, et, dans ce cas, il perd à la fois et son trône et son nom, qui passent au successeur désigné par lui. C'est à son caractère, non moins qu'à sa dignité souveraine, que sont adressés les honneurs, les hommages et le cérémonial minutieux dont il est entouré. Ce respect pour sa personne va jusqu'aux objets dont il se sert : ainsi la vaisselle de bois laqué dans laquelle il prend ses repas ne doit jamais avoir servi, et tous les objets dont il a fait usage sont aussitôt brûlés et anéantis; il en est de même pour ses vêtements. La toilette de ses cheveux, de sa barbe et de ses ongles se fait pendant son sommeil véritable ou supposé. Comme souverain, le *dairi* a près de lui de hauts dignitaires, conseillers d'État et ministres, qui centralisent tout ce qui a rapport à l'ordre général; ces hauts fonctionnaires résident auprès de lui, et c'est seulement par eux que le *dairi* se révèle. C'est par eux que la nation apprend et sa mort et son nom, et l'avénement de son successeur anonyme, car tout *dairi* perd, en montant sur le trône, le nom qu'il portait jusqu'alors, pour prendre la simple dénomination d'empereur régnant. Son nom impérial n'est connu qu'à sa mort. C'est alors que les kougués rédigent les annales de son règne. Le successeur du *dairi* est ordinairement l'aîné de ses fils; cependant des femmes ont régné, des ascendants ont succédé à des princes plus jeunes, des cadets à leurs aînés. C'est ordinairement le *dairi* qui désigne son successeur; en tout cas, aucun étranger n'intervient dans les décisions de la famille, et l'acte par lequel elle détermine son chef devient un acte social pour la confédération japonaise. Ce mode d'élection par la famille, sans autre reconnaissance légale nécessaire, l'anonymat du souverain, et le droit d'adoption possédé sans réserve tout père de famille au Japon, expliquent la persistance et la fixité de la dynastie actuelle, qui remonte à 660 ans avant J.-C. Aux besoins du *dairi* et de sa cour sont affectées les recettes de la ville de Kioto, où il réside; il trouve d'autres ressources dans les présents que lui font les princes japonais auxquels il envoie des décorations, faveur très-recherchée dans ce pays.

DAIRSIE, village d'Angleterre, comté de Fife; pop. 900 hab. Ruines très-bien conservées du château du même nom, où se tint un parlement en 1335. Filatures de lin.

DAIS s. m. (dè — Ce mot est orthographié de différentes manières dans les auteurs du XIIe et du XIIIe siècle; on trouve *deis, des, dois.* Suivant toute probabilité, il dérive du bas latin *dagus*, qui se rattache sans doute lui-même au tudesque *dag, dak*, tout ce qui sert à couvrir, couverture, voile, poêle, dais, de *decchan*, couvrir. Ces dernières formes se rapportent à une racine généralement conservée dans les langues aryennes, et qui donne naissance au nom du toit dans tout l'Occident. C'est le sanscrit *sthag*, couvrir, cacher, qui perd quelquefois son *s* initial. Cette racine a produit le grec *stegô*, je couvre, je cache, d'où *stegos, stegê*, toit, maison, chambre, et aussi *tegos, tegê*; le latin *tego*, d'où *tectum, tugurium*; l'ancien irlandais *teg*, maison; l'irlandais moderne *teagh, tigh, toigh, tiaghais, tioghus*, même sens; le cymrique *toi*, couvrir, d'où *ty*, maison, et *to*, toit, armoricain *tô*; le lithuanien *stegti*, couvrir, d'où *stogas*, toit. A la forme germanique se rattache directement l'anglo-saxon *theccan, thekia, dechian*, couvrir, formes secondaires d'un verbe fort *thikan, thak*, d'où l'anglo-saxon *thac, thecen*, toit, *theccene*, couverture, dais; scandinave *thak, theki*. Si l'origine indiquée pour le bas latin *dagus* est exacte, le *dais* serait donc l'objet qui couvre, qui cache, qui protége. Remarquons cependant que cette étymologie n'est point acceptée de tous. Suivant M. Littré, le sens primitif de *dais* est table à manger, et il invoque à l'appui de cette opinion les anciens textes, et cette phrase de Matthieu Pâris : *Priore prandente ad magnam mensam quam* dais *vocamus.* Il le rattache alors à *discus*, table à manger. Comme la place où l'on posait la table était élevée quand il s'agissait de grands personnages, le mot *dais* aurait pris le sens d'estrade; enfin l'estrade étant garnie de tentures, on en serait venu au sens actuel. Mais il faut reconnaître que c'est là une dérivation bien subtile, et que toutes ces transitions de sens paraissent tant soit peu forcées). Sorte de baldaquin élevé au-dessus d'un trône ou d'un autre siége destiné à un personnage éminent : DAIS *de velours, de satin. S'asseoir sous un* DAIS.

— Par anal. Ciel de lit garni de rideaux pendants :

... Un lit somptueux qu'un *dais* pompeux couronne.
DELILLE.

‖ Abat-voix d'une chaire :

Un possédé, dans le fond d'un tonneau
Qu'on coupe en deux, et qu'un vieux *dais* surmonte,
Crie au scandale, à l'horreur, à la honte.
VOLTAIRE.

‖ Voûte, objet quelconque qui met à couvert, à l'abri : *Sous un* DAIS *de feuillage comme sous le lambris de son palais, il rendit sans délai ses jugements.* (Flech.) *Les pigeons épouvantés se mettaient à l'abri sous le* DAIS *de marbre de vieilles statues.* (G. Sand.) *Le ciel semble un* DAIS *de satin plus doux de ton que la turquoise.* (Feydeau.)

Je te revois sous le *dais* de verdure
Que forment les lilas aux panaches fleuris.
BÉRANGER.

La fleur dort sur sa tige, et la nature même,
Sous le *dais* de la nuit, se réveille et s'endort.
LAMARTINE.

— Poétiq. *Sous le dais*, Sur le trône; dans la demeure des grands :

La vertu sous le chaume attire nos hommages;
Le crime *sous le dais* est la terreur des sages.
DE BERNIS.

L'ambition jamais ne conduit au bonheur;
Il n'est point *sous le dais*, il est dans notre cœur.
DES BOULMIERS.

La satire, bravant l'orgueil et l'injustice,
Va jusque *sous le dais* faire pâlir le vice.
***

— Liturg. Sorte de baldaquin mobile sous lequel on porte processionnellement le saint sacrement : *Voilà le cardinal, le voilà, me dit-on, en me montrant un* DAIS *magnifique, étincelant d'or et de pierreries.* (Scribe.)

— Archit. Sorte de petite voûte saillante disposée au-dessus de la tête d'une statue, dans les édifices gothiques.

— **Epithètes.** Elevé, gracieux, élégant, riche, superbe, magnifique, radieux, pompeux, somptueux, éclatant, brillant, splendide, éblouissant.

— **Homonymes.** Dé, des, dès, dey.

— Archit. Les *dais*, en architecture, sont des pierres saillantes sculptées avec plus ou moins de délicatesse, disposées en forme d'auvent et destinées à abriter des statues adossées à une muraille, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des édifices. Les *dais* ont été imaginés par les artistes du moyen âge; ils ne commencent guère à faire leur apparition que dans les derniers temps de l'ère romane, au XIIe siècle. A cette époque, ils ne consistent souvent qu'en une simple dalle taillée en arcades sur ses faces, comme on en peut voir des exemples au porche de l'église de Moissac; mais parfois déjà ils figurent de petits monuments richement sculptés, par exemple le portail de la cathédrale de Chartres, où les statues du portail royal sont couronnées de *dais* ayant la forme d'édicules percés de fenêtres et pourvus de tours et de combles. M. Viollet-le-Duc, qui, dans son *Dictionnaire d'architecture*, a publié plusieurs modèles de *dais* du XIIe au XVIe siècle, fait remarquer que les *dais* en forme d'édifices, adoptés par les artistes du XIIe et du XIIIe siècle, reproduisent généralement des types architectoniques d'une époque antérieure. Il ajoute que les *dais* de cette même période qui sont placés dans les ébrasements des portails sont taillés ordinairement sur des modèles variés; mais il cite une exception remarquable, du style le plus original et de l'exécution la plus délicate, qui se voit à la porte de la Vierge, sur la façade occidentale de Notre-Dame de Paris : les figures qui décorent les deux ébrasements de cette porte sont abritées par une série de *dais* tous pareils, formant une sorte d'entablement audessus des chapiteaux des colonnettes placées entre et derrière les statues. A portail de la petite église de Saint-Père, près de Vézelay, se trouve un *dais* d'une grande beauté, qui semble un épanouissement du chapiteau de la colonnette à laquelle était adossée la statue; ce *dais*, taillé inférieurement en forme d'arcades trilobées, est décoré sur ses faces de roses à six feuilles, et surmonté d'une tourelle pyramidale. A mesure que l'art ogival fleurit, se développe, s'enrichit, les *dais* prennent des formes plus compliquées et sont plus finement ornementés. A la Sainte-Chapelle, les statues des apôtres adossées aux piliers sont abritées par des édicules crénelés, dont les fenêtres sont garnies de verres bleus ou rouges. A Bordeaux, le portail nord de la cathédrale offre en ce genre des *dais* d'une grande richesse.

A partir du milieu du XIIIe siècle, les *dais* servant d'abri à des statues juxtaposées cessent de présenter des formes variées; ils sont presque toujours semblables entre eux, et figurent une ceinture d'arcatures surmontées de pinacles ou clochetons, et parfois, surtout en Bourgogne, de pyramides très-élancées. Au XIVe et au XVe siècle, les *dais* sont décorés avec le plus grand luxe : ceux qui forment arcature s'appuient quelquefois sur des piliers très-déliés, entre lesquels les statues sont placées, sur une saillie continue, de façon qu'elles paraissent former des groupes et faire partie d'une même scène. Le XVIe siècle conserva l'usage des *dais*, mais les surchargea d'ornements et les refouilla à l'excès.

On donne encore le nom de *dais* aux couronnements saillants des stalles de bois et des retables d'autel. La fantaisie des artistes du moyen âge a produit en ce genre des ouvrages d'une richesse d'ornementation et d'une finesse d'exécution vraiment admirables.

DAÏS s. m. (da-iss — du gr. *daiô*, je brûle, je pique, par allusion à la saveur brûlante du végétal). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des thymélées, comprenant une dizaine d'espèces, qui croissent en Asie ou au Cap de Bonne-Espérance : *Le* DAIS *à feuilles de fusset fleurit dans les serres tempérées.* (T. de Berneaud.)

DAITÉS (le *Festin*), dieu bienfaisant que les Troyens regardaient comme l'inventeur des festins.

DAJANS s. m. (da-janss). Ichthyol. Genre de poissons formé par Valenciennes aux dépens des muglioïdes, dans l'ordre des acanthoptérygiens, pour les espèces américaines à museau saillant, à bouche un peu fendue en long, sans tubercules à la mâchoire inférieure, et portant une bande de dents en velours aux deux mâchoires, au vomer et aux palatins.

DAK s. m. (dak). Mar. Canot dont on fait usage aux embouchures du Gange.

— **Encycl.** Ces grands canots, construits avec soin dans les chantiers de la compagnie des Indes, portaient les dépêches à bord des navires mouillés près de l'embouchure du Gange. Quoiqu'ils eussent souvent à supporter des vents violents et surtout une mer creuse tourmentée par les courants, ils marchaient très-bien, portaient bien la voile et allaient fort vite à l'aviron. Leurs formes effilées avaient cela de particulier qu'elles étaient tout à fait semblables à l'avant et à l'arrière, et que la courbe des différentes sections était presque la même aux extrémités qu'au milieu; ils ressemblaient, sous ce rapport, à d'autres bateaux qui fréquentaient les parties inférieures du fleuve. Les *daks* avaient un pont percé de plusieurs écoutilles, dont l'une, située derrière celle du milieu, formait à l'intérieur une caisse calfatée, dans laquelle le patron se blottissait durant le mauvais temps. Ils étaient membrés et bardés avec soin et légèreté, mais n'avaient point de vaigrage; l'extérieur était doublé de cuivre jusqu'au niveau du pont, pour faciliter la marche et pour protéger le bois contre les vers, qui sont fort à redouter dans le Gange. On remplaçait le gouvernail par un grand aviron, et les *daks* n'avaient qu'un mât à bascule, portant une voile de la forme de celle de nos chasse-marées, avec des bandes de ris. Leurs avirons, au lieu de reposer sur la fargue, étaient attachés au sommet d'une espèce de fourche formée de deux pièces, dont l'une, verticale, portait l'estrope comme le ferait un tolet, et l'autre, oblique et appuyée contre le montant suivant, servait d'arc-boutant à la première. Cette méthode est particulière au Gange; toutefois l'usage général des bâtiments à vapeur a fait reléguer le *dak* au rang des inutilités.

DAKAR, ville et port de la Sénégambie, situés au N. de Gorée; ancienne capitale de la république de ce nom; population d'environ 10,000 âmes. Port sûr et commode, où touchent les vapeurs des messageries impériales, qui font le service de Bordeaux à Rio-Janeiro; ces bateaux y trouvent un approvisionnement de charbon. Le port est à double jetée de roches granitiques, et muni d'un feu pour les navires. Ce feu est insignifiant, parce qu'il est trop faible et trop bas, et que sa situation même peut tromper sur l'entrée du port. Il y a à Dakar une prison pour les condamnés indigènes, que l'on emploie aux travaux de la ville sous la surveillance de disciplinaires. Dakar, jadis très-commerçant, est complétement tombé depuis que l'autorité militaire y a établi son séjour. On y remarque de très-beaux jardins; il y a une nombreuse garnison pour laquelle on a construit une citadelle. C'est près de Dakar que se trouve la pointe de Bel-Air avec le fort du même nom, où l'on interne les malades de la fièvre jaune pendant les épidémies. Sa population se compose en grande partie de nègres M'bambaras.

DAKCHA, dans la mythologie indienne, fils aîné de Brahma, né du grand orteil de ce dieu, d'autres disent de son souffle, pour l'aider à peupler le monde. Il est le pontife par excellence de Brahma. Ce fut lui qui lui offrit le grand sacrifice, emblème de la création, et le soutint dans la lutte qu'il eut contre Siva. Dakcha eut soixante filles, dont vingt-sept sont les nymphes qui président aux astérismes lunaires, et qui sont les femmes du dieu Lunus. Treize autres sont mariées à Cassyapa ou l'Espace. Une des filles de Dakcha, nommée Sati, avait épousé Siva après la grande lutte. Le beau-père, offensé par son gendre, qui refusa un jour de le saluer dans une assemblée, négligea de l'inviter à un sacrifice où étaient réunis tous les dieux et tous les sages; Sati, outrée de douleur, se précipita dans la flamme allumée pour le sacrifice; Siva envoya les génies qui l'accompagnent, sous la conduite de Virabhadra, pour venger son épouse et troubler la cérémonie. Les dieux furent frappés et mutilés; Dakcha lui-même fut décapité par son gendre. Les dieux, touchés de son sort, lui donnèrent une autre tête, une tête de bélier. Ce récit se complique de nombreuses variantes. Ici Siva furieux s'arrache du front deux cheveux, lesquels se changent en géants, troublent le sacrifice et détruisent toute la race de Dakcha; là Siva se borne à faire tomber sur le sol une goutte de sueur, et soudain surgit un fils armé, son vengeur. Ces légendes étaient représentées dans le midi de l'Inde à l'époque où les sculptures d'Éléphanta et d'Ellora furent creusés, car on les y trouve sculptées sur les murs. Dakcha est aussi signalé comme le père du système astronomique de l'Inde. C'est lui qui, le premier, combina l'année lunaire et organisa le système planétaire.

DAKCHANAI s. m. (da-kcha-na-i). Nom que l'on donne dans l'Inde à l'espèce de contribution que les gourous ou prêtres indous lèvent sur leurs adhérents.

— **Encycl.** Les tournées pastorales des gourous, s'il est permis de se servir de cette expression, ont pour principal, pour unique but de rançonner les fidèles. Souvent le *dakchanai* excède les facultés des malheureux paroissiens, et personne, quelque misérable qu'il soit, ne peut se dispenser de le payer. Il n'est pas d'affront ou d'ignominie que les gourous ne soient disposés à faire endurer à quiconque ne peut ou ne veut se soumettre à leurs exactions. Sourds à toute espèce de réclamation, ils font comparaître devant eux le récalcitrant, le font mettre dans une posture humiliante, l'accablent en public d'injures et de reproches, lui font jeter de la boue ou des excréments au visage, et lorsque ces moyens ne réussissent pas, ils le forcent de livrer un de ses enfants, qui doit les servir gratuitement jusqu'à ce que le *dakchanai* ait été payé. On en a vu, en pareil cas, exiger d'un mari qu'il livrât sa propre femme. Enfin, pour dernier et infaillible expédient, ils menacent les mauvais payeurs de leur malédiction; et telle est la crédulité du timide Indien, que jamais il ne résiste à une pareille menace.

DAKE ou **DACKE** (Nicolas), insurgé suédois, mort en 1543. Simple paysan de la province de Smaland, il devint le chef des paysans de cette contrée qui entrèrent en révolte ouverte contre Gustave Wasa, afin d'obtenir une diminution d'impôts et le rétablissement de l'ancien culte. Ayant battu dans plusieurs rencontres les troupes royales, Dacke, devenu tout à coup un personnage, entama des négociations avec divers princes de l'Allemagne; mais Gustave parvint à le gagner, soit à intimider la plupart des partisans de Dacke, qui bientôt se vit abandonné et forcé de fuir. Il errait à travers les forêts de Bleking, lorsqu'il fut rencontré par des soldats qui le mirent à mort. Son cadavre fut porté à Calmar et écartelé.

DAKHALIEH ou **BAKAHLIEH**, l'une des moudiriehs de la basse Egypte, avec Mansourah pour chef-lieu.

DAKHEL, grande oasis d'Afrique sur la limite orientale du désert de Libye, à l'O. de la haute Egypte et de l'oasis de Khargeh; son chef-lieu est El-Quasr-Dakhel, par 25° 40′ de latitude N., et 26° 40′ de longitude E.; 5,000 hab. Cette oasis renferme une vingtaine de villages, peuplés d'Arabes, qui sont sous la suzeraineté du vice-roi d'Egypte. Le sol est une terre rougeâtre, légère, dont la fertilité est entretenue par de petits canaux qu'alimentent des fontaines. Les principales productions de Dakhel sont l'orge et le riz; on y récolte aussi des dattes, des figues, des grenades et des citrons qu'on exporte en Egypte. Climat très-variable en hiver; pluies torrentielles; vent du N.-O., appelé *fléau du désert;* chaleur brûlante en été, époque à laquelle le pays devient insalubre.

DAKHNI s. m. (da-kni). Linguist. L'un des dialectes de l'indoustani.

DAKI ou **DAKY** s. m. (da-ki). Moll. Nom donné par Adanson à une espèce littorine : *La coquille du* DAKY *n'a guère plus de deux lignes de longueur.*

DAKKA, ville de l'Indoustan. V. Dacca.

DAKON s. m. (da-kon). Sorte de pierre bleue que les femmes de la Guinée mettent, comme ornement, dans leurs cheveux.

DAKOTAH, territoire des Etats-Unis. V. Dahcota.

DALADA, nom donné dans l'Inde à la dent du Bouddha, qui est la chose la plus vénérée, le palladium de Ceylan. Comme tout ce qui concerne le Bouddha, cette reliquе a un caractère de grandeur extraordinaire; on dirait que les disciples de ce dieu ont toujours associé le développement du corps à celui de l'esprit, de même qu'ils associent la puissance à la multiplicité des membres. Voici l'histoire plus ou moins légendaire de la *Dalada*. Elle fut prise, dit-on, par un prêtre bouddhiste nommé Kalima, dans les cendres du bûcher de Gautama Bouddha, après la crémation de son corps à Kusinara, en l'an 543 av. J.-C. Conservée à Dantapoura, dans le pays de Kalinga, pendant plusieurs siècles, elle y opéra des miracles. Les rois de ce pays eurent même à soutenir des guerres pour défendre le précieux dépôt contre les convoitises des uns et la haine des autres. A la suite d'une défaite, les ennemis du culte du Bouddha s'emparèrent de la *Dalada* et la jetèrent dans une fosse qu'ils comblèrent. Mais la dent divine trouva miraculeusement une issue souterraine, et reparut avec éclat, à la confusion de ses ennemis. Une autre fois, elle fut lancée dans une mare croupissante, et aussitôt cette mare se changea en un étang limpide et couvert de fleurs de lotus. Ses ennemis l'en retirèrent et voulurent la broyer sur une enclume : elle s'enfonça dans l'enclume et ne reparut qu'à la suite des prières ardentes d'un bouddhiste zélé. Une fois encore elle donna lieu à une guerre. Le roi, entre les mains duquel elle se trouvait, trop faible pour résister à l'ennemi qui faisait le siége de Kalinga, sa capitale, confia la relique à sa fille, qui la cacha dans ses cheveux, s'évada de la citadelle, gagna la côte, où elle s'embarqua pour Ceylan, et remit enfin la *Dalada* entre les mains du roi de cette île. Cet événement se passait en l'an 309 ou 311 de notre ère. Depuis la *Dalada* n'eut pas moins d'aventures à traverser. Vers l'an 1315, dans une invasion du Malabar, elle fut prise et transportée dans l'Inde; mais, bientôt après, un roi de Ceylan la reprit. Lors des troubles intérieurs qui suivirent la conquête portugaise au XVIe siècle, elle fut soigneusement cachée par des fidèles sectateurs du Bouddha. Les Portugais, désireux de faire cesser une croyance superstitieuse qui était un obstacle pour leurs desseins, s'en emparèrent en 1560, ou prétendirent s'en être emparés. L'année suivante (1561), la dent, transportée à Goa, capitale de l'Inde portugaise, fut brûlée en grande pompe, en présence du vice-roi, par l'archevêque de Goa, sur la place, devant la cathédrale, après avoir été pilée dans un mortier; les cendres et les charbons qui restèrent furent jetés à la mer. Cependant, dès que le bruit de la capture de la dent sacrée se fut répandu chez les millions de bouddhistes asiatiques, la désolation fut grande. Un roi de Pégu offrit pour son rachat une rançon immense, 30,000 ducats, dit-on, que les Portugais refusèrent. Suivant une autre version, les Portugais auraient accepté la somme; mais, au lieu de la véritable relique, ils n'auraient restitué aux Singalais qu'une contrefaçon assez bien faite pour que les prêtres fussent trompés par sa ressemblance. En 1566, cinq ans après l'incinération publique et solennelle de la *Dalada* à Goa, deux autres dents du Bouddha reparurent miraculeusement comme vraies et authentiques, accusant de mensonge et d'imposture le bruit répandu par les Portugais. Une de ces dents fut envoyée à ce même roi de Pégu, si généreux, comme dot d'une princesse singalaise qu'il avait demandée en mariage. Après bien des vicissitudes, la *Dalada* revint à Ceylan, où elle fut renfermée dans son reliquaire d'or; et, pour abriter ces deux trésors, le contenant et le contenu, le dernier roi de Candy fit construire dans l'enceinte même de son palais un temple nommé le Wiharra. Après la prise de possession du pouvoir politique de l'île entière par les Anglais en 1815, le reliquaire fut ouvert en présence de toutes les autorités compétentes, et il fut constaté, avec toutes les formalités authentiques, qu'il contenait un morceau d'ivoire à peu près cylindrique et légèrement recourbé, d'environ deux pouces anglais de longueur, creux par le bout le plus large, usé et arrondi par l'autre, n'ayant aucune ressemblance avec une dent humaine, tant par sa grosseur que par sa forme. Sir James Tennent en donne un dessin dans son ouvrage sur Ceylan. Les Anglais disent que c'est une dent de crocodile; mais cela n'y ressemble nullement. Quoi qu'il en soit, jamais relique ne fut aussi richement enchâssée et honorée que la *Dalada*. La châsse de saint Carmery de Mozat, celle de saint Taurin d'Evreux, et la fameuse cassette qui contient la chasuble de saint Regnobert à Caen, n'approchent en rien du magnifique reliquaire de la *Dalada*, dans le temple du Wiharra, à Candy.

En 1848, lors de la révolte des indigènes (V. Ceylan), les Anglais, dans leur mépris de protestants pour les reliques, négligèrent de s'emparer du précieux chicot. Ils l'abandonnèrent dédaigneusement aux prêtres bouddhistes, qui demeurèrent souverains légitimes dans l'opinion du peuple. L'autorité anglaise finit par comprendre sa faute, et, après avoir écrasé matériellement la révolte, elle fit garder la dent par des troupes et en la lâchant plus. Cet acte fut décisif et consolida définitivement la domination anglaise.

DALADER s. m. (da-la-dèr). Entom. Genre d'insectes hémiptères, comprenant deux espèces, qui vivent dans les îles de la Sonde.

DALAÏ-LAMA s. m. (da-la-i-la-ma). Chef suprême de l'Eglise bouddhiste du Thibet, résidant à Lhassa. ‖ On dit aussi DALAI-LAMA.

— **Encycl.** V. Lama.

DALAINVAL (Jean-Baptiste Canavas, dit), acteur français, né à Paris en 1738, mort en 1784. La lecture des tragiques grecs décida sa vocation, ou, pour mieux dire, lui inspira la monomanie du théâtre. Il alla donc de Lillet et de Rameau. Jaloux de faire briller son talent, Dalayrac demanda à faire partie de cette société, et il y fut admis sur-le-champ. Cependant, malgré la faiblesse très-probable des amateurs de Muret, un écolier qui n'avait pas une année de leçons pouvait encore se trouver au-dessous de la tâche qu'il osait entreprendre; c'est ce qui arriva. Dalayrac jouait passablement faux, et n'allait pas du tout en mesure. On le pria poliment d'aller racler chez lui. Dalayrac finit par comprendre qu'il s'était trop hâté de vouloir briller comme virtuose, et que quelques études lui étaient encore nécessaires; il se mit à travailler la musique et le violon avec plus d'ardeur, mais ce fut un peu aux dépens des *Institutes* de Justinien et des légistes dont il devait méditer les savants commentaires. Aussi son père ne tarda-t-il pas à s'apercevoir que son étude favorite lui faisait complétement négliger celles qui devaient lui ouvrir la carrière qu'il avait rêvée pour lui. Le maître de violon fut supprimé, et le jeune enthousiaste reçut l'ordre formel de ne plus jouer de son instrument favori, sous peine d'encourir un châtiment sévère. Dalayrac se soumit sans réplique; mais sa santé, moins forte que sa volonté, souffrit de sa résignation aux ordres paternels. Cependant il continuait avec une ardeur un peu forcée ses études de droit, et allait bientôt être reçu avocat, « lorsque, dit Adolphe Adam, par une belle nuit d'été, ne pouvant dormir, il se mit à la fenêtre. Sa chambre, située sous les toits, dominait les maisons de la ville et laissait voir la campagne tout illuminée de l'éclat argenté de la lune. Pour mieux admirer ce coup d'œil, Dalayrac franchit la croisée, et se trouva sur le toit, qui s'avançait en saillie en s'aplatissant, et dont le rebord faisait tout le tour de la maison. Le chemin était étroit et périlleux; à l'affût ou d'ignominie que les gourous ne soient disposés à faire endurer à quiconque ne peut ou ne veut se soumettre à leurs exactions. Sourds à toute espèce de réclamation, ils font comparaître devant eux le récalcitrant, le font mettre dans une posture humiliante, l'accablent en public d'injures et de reproches, lui font jeter de la boue ou des excréments au visage, et lorsque ces moyens ne réussissent pas, ils le forcent de livrer un de ses enfants, qui doit les servir gratuitement jusqu'à ce que le *dakchanai* ait été payé. On en a vu, en pareil cas, exiger d'un mari qu'il livrât sa propre femme. Enfin, pour dernier et infaillible expédient, ils menacent les mauvais payeurs de leur malédiction; et telle est la crédulité du timide Indien, que jamais il ne résiste à une pareille menace.

DAKE ou **DACKE** (Nicolas), insurgé suédois, mort en 1543. Simple paysan de la province de Smaland, il devint le chef des paysans de cette contrée qui entrèr

Dalayrac trouva que la promenade n'en avait que plus de charme. Un gros chien qui faisait la garde dans la cour sur laquelle donnait la fenêtre se mit à pousser des aboiements furieux; notre jeune homme n'en tint compte, et il avait tourné un des angles de la maison que le chien aboyait toujours. Cette maison faisait un carré assez régulier. Quand notre promeneur nocturne fut au-dessus de la seconde façade, les aboiements du chien lui parurent bien moins sonores; mais quand il fut parvenu à la façade opposée à celle où était située sa chambre, c'est à peine si le bruit de ces aboiements parvenait jusqu'à lui. Une réflexion subite s'empara de son esprit : mais, se dit-il, si de ce côté, qui est à l'opposé de ma chambre et de celle de mon père, on entend à peine la basse-taille de cet énorme chien, il me semble qu'il serait impossible d'entendre, de l'endroit où sont nos chambres, les sons qui viendraient de ce côté. Essayons; et, le cœur tremblant d'émotion, il refit le tour de la maison, rentra chez lui, et saisissant son violon et son archet, il reprit le chemin de la façade opposée. Là, s'accroupissant dans l'étroit espace que laissaient entre elles une cheminée et une lucarne, notre Orphée aérien se donna un concert auquel il trouva certes plus de plaisir que ne lui en purent jamais procurer les plus belles exécutions musicales. Il y avait si longtemps qu'il n'avait touché au violon! ses doigts lui parurent d'abord un peu rebelles; mais il finit par s'oublier; sa tête s'enflamma... et pendant plus d'une heure il improvisa, oubliant tout, excepté le bonheur dont il jouissait. » Un de ses anciens camarades de collége, devenu élève en pharmacie, lui fournit un narcotique qui vint à bout de la surveillance du cerbère. Mais toutes ses précautions ne purent empêcher qu'à la fin son secret ne fût dévoilé. Le côté de la maison où Dalayrac avait établi sa retraite dominait les grands arbres du jardin du couvent voisin. « Ce couvent, rapporte Adolphe Adam, appartenait à une communauté de religieuses, et ces religieuses avaient des pensionnaires. L'une d'elles se promenait un soir dans le jardin, lorsqu'elle entendit des sons merveilleux, sans pouvoir deviner d'où ils partaient, les arbres masquant le réduit où était perché l'auteur de ce concert. Le secret fut si bien gardé que, quelques jours après, il vint deux pensionnaires, puis quatre, puis dix, puis tout le pensionnat... Le père de Dalayrac finit par tout découvrir... » L'autorité paternelle s'avoua vaincue. Nicolas, d'ailleurs, venait d'être reçu avocat. Chargé, peu de temps après, de la défense d'une cause : il ne put graver son discours dans sa mémoire, et dut improviser sa première plaidoirie. Inutile de dire qu'elle fut des plus médiocres. Cependant il gagna sa cause; mais cette première épreuve avait suffi pour prouver à son père que son fils ne serait jamais qu'un piètre jurisconsulte; il se décida donc à lui choisir une autre carrière, et le fit entrer parmi les gardes du comte d'Artois.

Dalayrac arriva à Paris en 1774. Spirituel sans méchanceté, distingué sans afféterie, loyal et bon par-dessus tout, il avait tout ce qu'il fallait pour réussir dans le monde. Le baron de Besenval et M. Savalette de Lange, garde du trésor royal, admirent le jeune homme au rang de leurs intimes. Le chevalier de Saint-Georges, célèbre violoniste lui-même, reconnut les dispositions artistiques de Dalayrac, auquel il ne manquait, pour donner la mesure de sa valeur, que ce *métal* dont parle Figaro; car il n'avait d'autres ressources que ses modiques appointements de garde du corps, qui s'élevaient à 600 livres, et une pension d'égale somme que lui faisait son père. « Pour ne pas avoir de loyer à payer, raconte Adolphe Adam, il passait quelquefois à Versailles tout le trimestre où il n'était pas de service. Alors on le voyait partir à pied pour arriver à Paris un peu avant l'heure du spectacle. Un bien modeste dîner suffisait à peine pour réparer les forces du jeune enthousiaste; mais il en puisait de nouvelles dans l'admiration que lui causaient les opéras qu'il était venu entendre. Il reparaît, toujours à pied, après le spectacle, et revenait coucher à Versailles, ayant fait ses dix lieues dans sa journée, mais n'ayant pas entièrement dépensé le petit écu dont se composait son revenu quotidien. Les comédiens italiens, ainsi que ceux de l'Académie royale de musique, venaient souvent jouer devant la famille royale à Versailles; Dalayrac trouvait le moyen de ne pas manquer une seule de leurs représentations. Il s'arrangeait toujours avec quelque camarade, et prenait pour son compte les heures de faction de nuit, à condition d'être libre à l'heure du spectacle. Cependant, quoiqu'il fût parvenu à écrire facilement ses idées, et même à les accompagner d'une basse assez satisfaisante, il sentait bien qu'il n'arriverait jamais à rien de plus, s'il n'apprenait au moins les premières règles de la composition. Mais, à cette époque, les maîtres en état d'enseigner étaient rares et se faisaient chèrement payer. » Le hasard mit Dalayrac en relation avec Langlé, célèbre professeur de chant et de composition. M. Savalette de Lange donnait dans son hôtel des concerts où Dalayrac se montrait très-assidu. Ce fut là qu'il rencontra Langlé, qui l'accueillit avec bienveillance, lui témoigna un véritable intérêt et lui donna des leçons de composition. Langlé était élève de Caffaro; mais, malgré la sollicitude de plus en plus vive qu'il montra pour Dalayrac, ce dernier, à part de précieuses leçons d'harmonie, dut ses progrès dans l'art de la composition à son organisation éminemment mélodique. Dalayrac n'était pas de ceux qui payent le bienfait par l'ingratitude, et c'est à sa sollicitation qu'on accorda, en 1802, à Langlé, la place de bibliothécaire au Conservatoire.

Dalayrac composa d'abord, sous un pseudonyme italien, des quatuors pour instruments à cordes. « On venait, raconte A. Adam, d'en publier une nouvelle série, et une réunion intime d'amateurs devait l'essayer chez le baron de Besenval. A un certain passage, il advint une telle succession de notes fausses et discordantes, que Dalayrac s'écria : « Mais « ce n'est pas cela; le trait du second violon « n'est pas dans ce ton-là! — Comment! dit « l'amateur chargé de cette partie, je joue ce « qu'il y a, et si c'est mauvais, c'est la faute « de l'auteur et non la mienne. » Et l'on recommença le passage, qui parut encore plus faux que la première fois. Dalayrac s'élança vers le second violon, lui arracha l'instrument des mains, et se mettant à jouer le trait comme il l'avait composé : « Tenez, monsieur, « voilà ce qu'il y a, et cela ne ressemble guère « à ce que vous venez de jouer. — C'est ce « que vous venez de jouer qui ne ressemble « pas à ce qui est écrit, dit l'amateur exaspéré; voyez plutôt. » Et il passa sa partie à Dalayrac, qui ne fit qu'y jeter un coup d'œil, et s'écria avec colère : « Là! j'en étais sûr! « ils n'ont pas corrigé la seconde épreuve. — « Eh! qu'en savez-vous? dit l'amateur. L'auteur, près de se trahir, demeura muet; mais Langlé, confident de son élève, se crut dispensé de garder plus longtemps un secret qu'on était sur le point de pénétrer : « Il en « sait très-long sur ce sujet, messieurs, leur « dit-il, car c'est lui qui est l'auteur de tous « les morceaux publiés sous le même nom que « celui-ci. » Ce furent alors des exclamations et des éloges à perte de vue; Dalayrac se vit forcé de se mettre au pupitre, et de concourir à l'exécution de tout son répertoire, qu'on voulut passer en revue le soir même. Cette petite aventure eut du retentissement, et son héros devint le musicien à la mode dans un certain monde. Voltaire ayant été reçu franc-maçon en 1778, Dalayrac fut chargé de composer la musique destinée à la cérémonie de la réception. Un peu plus tard, on invoquait le secours de son talent pour célébrer Franklin, le jour de la fête donnée par Mme Helvétius en l'honneur de ce grand homme. Dalayrac composa bientôt (1781) pour le théâtre de société de M. le comte de Besenval deux opéras-comiques : le *Petit souper* et le *Chevalier à la mode*. Marie-Antoinette, qui assistait souvent aux soirées lyriques de M. de Besenval, prit le jeune débutant sous sa protection. Grâce à elle, Dalayrac et son camarade Lachabeaussière obtinrent pour leur premier ouvrage un tour de faveur à la Comédie-Italienne. L'*Eclipse totale*, représentée en 1782, eut du succès; le *Corsaire* (1783), *Nina* (1786) et *Azémia* (1787), placèrent Dalayrac au rang des musiciens célèbres de son époque. En homme de cœur, le jeune artiste prit, en 1789, la défense de ses alliés les paroliers, attaqués par les directeurs de théâtre. Ceux-ci, dans une brochure assez pâle, essayaient de s'insurger contre les décrets de l'Assemblée nationale qui réglaient les droits de la propriété littéraire. La réplique du compositeur a pour titre : *Réponse de Dalayrac à MM. les directeurs de spectacles, réclamant contre deux décrets de l'Assemblée nationale de 1789, lue au comité d'instruction publique, le 26 décembre* 1791 (Paris, 1791, in-8°). L'année précédente, Dalayrac, ruiné par suite de la faillite de M. Savalette de Lange, auquel il avait confié le fruit de ses travaux, avait eu la grandeur d'âme de détruire le testament de son père, qui l'avantageait au détriment de son frère. Il obtint, en 1798, le titre de membre de l'Académie de Stockholm, et, en 1808, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Dalayrac est un des maîtres de cet art charmant et tout français de l'opéra-comique, que les étrangers affectent parfois de dédaigner, dans leur impuissance de le comprendre et de l'imiter. Les quatre murs d'un salon suffisent à cette muse lyrique, qui a horreur de l'excentricité et dont le naturel est le moyen suprême. « Nul n'a fait, autant que Dalayrac, de jolies romances et de petits airs devenus populaires, » remarque M. Fétis, qui se hâte d'ajouter : « Genre de talent nécessaire pour réussir auprès des Français, plus chansonniers que musiciens. » Dalayrac n'est pas si petit compositeur que M. Fétis voudrait le faire croire. *Camille* et *Gulistan* contiennent des morceaux de premier ordre que signeraient volontiers les plus grands maîtres de notre époque. Aussi, en dépit des critiques, leur auteur restera un des types de notre opéra. Ses mélodies, tour à tour gracieuses, spirituelles ou dramatiques, serviront toujours de modèle à ceux qui savent que la musique de théâtre doit être un plaisir avant d'être une étude plus ou moins savante. Voici la liste des opéras de Dalayrac : l'*Eclipse totale*, opéra-comique en un acte, paroles de Lachabeaussière (Comédie-Italienne, 7 mars 1782); le *Corsaire*, opéra-comique en trois actes, paroles de Lachabeaussière (Comédie-Italienne, 17 mars 1783, repris en 1793); les *Deux Tuteurs*, opéra-comique en deux actes, paroles de Fallet (Comédie-Italienne, 8 mai 1784, repris pour la dernière fois en 1823); l'*Amant statue*, opéra-comique en un acte, en vaudevilles, paroles de Desfontaines (20 février 1781, Comédie-Italienne, 1785); la *Dot*, opéra-comique en trois actes, paroles de Desfontaines (Comédie-Italienne, 21 novembre 1785), ouvrage resté au répertoire pendant quarante ans; *Nina ou la Folle par amour*, opéra en un acte, paroles de Marsollier (Comédie-Italienne, 5 mai 1786); *Azémia* ou les *Sauvages*, opéra-comique en trois actes, paroles de Lachabeaussière (Comédie-Italienne, 3 mai 1787); *Renaud d'Ast*, opéra-comique en deux actes, paroles de Radet et Barré (Comédie-Italienne, 19 juillet 1787). « Dalayrac, dit A. Adam, ne se doutait guère, en composant la romance : *Vous qui d'amoureuse aventure*, que cet air, auquel on adapta les paroles : *Veillons au salut de l'empire*, deviendrait le chant national de la France. » *Sargines* ou l'*Elève de l'amour*, opéra-comique en quatre actes, paroles de Monvel (Comédie-Italienne, 14 mai 1788); *Fanchette*, opéra-comique en deux actes (Comédie-Italienne, 14 mai 1788); les *Deux petits savoyards*, opéra-comique en un acte, paroles de Marsollier (Comédie-Italienne, 14 janvier 1789); *Raoul, sire de Créqui*, opéra en trois actes, paroles de Monvel (Comédie-Italienne, 31 octobre 1789), œuvre reprise en 1794, sous le titre d'*Eloi et Bathilde*; la *Soirée orageuse*, opéra-comique en un acte, paroles de Radet (Comédie-Italienne, 29 mai 1790); *Vert-Vert*, opéra-comique en un acte, paroles de Desfontaines (Comédie-Italienne, 11 octobre 1790) : peu de succès. Dalayrac avait allié dans son ouverture des phrases du cantique *O filii et filiæ*, avec la chanson : *Quand je bois du vin clairet*, ce qui occasionna le quatrain suivant :

Dans la Révolution,
Tout tourne;
Le goût tourne de bon
Le dos à la raison.

Camille ou le *Souterrain*, opéra en trois actes, paroles de Marsollier (Comédie-Italienne, 19 mars 1791). Le trio de la cloche, au premier acte, est une de ces inspirations que le génie seul connaît. La ronde : *N'allez pas dans la forêt noire*, est restée populaire. *Camille* a été repris à l'Opéra-Comique en 1841. *Agnès et Olivier*, opéra-comique (Comédie-Italienne, 1791); *Philippe et Georgette*, opéra-comique en un acte, paroles de Monvel (Comédie-Italienne, 31 décembre 1791); *Tout pour l'amour* ou *Roméo et Juliette*, opéra en quatre actes, paroles de Monvel (théâtre Favart, 6 juillet 1792); *Ambroise* ou *Voilà ma journée*, opéra-comique en un acte, paroles de Monvel (théâtre Favart, 12 janvier 1793), ouvrage repris à l'Opéra-National en 1851; *Urgande et Merlin*, opéra en trois actes, paroles de Monvel (théâtre Favart, 15 octobre 1793); *Arnill* ou le *Prisonnier américain*, opéra en un acte, paroles de Marsollier (théâtre Favart, 1793); la *Prise de Toulon*, opéra en un acte, paroles de Picard (théâtre Feydeau, 1er février 1794); *Adèle et Doran*, opéra en trois actes, paroles de Marsollier (théâtre Favart, 27 avril 1795); *Marianne*, opéra-comique en un acte, paroles de Marsollier (théâtre Favart, 7 juillet 1795); la *Pauvre femme*, opéra (1795); la *Famille américaine*, opéra-comique en un acte, paroles de Bouilly (20 février 1796); *Gulnare* ou l'*Esclave persane*, opéra-comique en un acte (théâtre Favart, 1797); la *Maison isolée* ou le *Vieillard des Vosges*, opéra-comique en deux actes (théâtre Favart, 2 mai 1797); *Primerose*, opéra en trois actes (1798); *Alexis* ou l'*Erreur d'un bon père*, opéra-comique en un acte, paroles de Marsollier (théâtre Feydeau, 24 janvier 1798); *Léon* ou le *Château de Monténero*, opéra en trois actes, paroles d'Hoffmann (1798); *Adolphe et Clara* ou les *Deux prisonniers*, opéra-comique en un acte, paroles de Marsollier (théâtre Favart, 10 février 1799, repris en dernier lieu en 1844); *Laure* ou l'*Actrice chez elle*, opéra en un acte (théâtre Favart, 1799); la *Leçon* ou la *Tasse de glace*, opéra-comique en un acte (théâtre Favart, 1799); le *Fruit défendu*, opéra-comique en un acte (théâtre Favart, 1800); *Une matinée de Catinat*, opéra-comique en un acte, paroles de Marsollier (2 octobre 1800); *Maison à vendre*, opéra-comique en un acte, paroles d'Alexandre Duval (théâtre Favart, 23 octobre 1800) : immense succès; *Lehéman* ou la *Tour de Neustadt*, opéra en trois actes, paroles de Marsollier (Opéra-Comique, salle Feydeau, 11 décembre 1801); la *Boucle de cheveux*, opéra-comique en un acte, paroles d'Hoffmann (Opéra-Comique, 29 octobre 1802); *Picaros et Diego*, opéra-comique en un acte, paroles de Duport (Opéra-Comique, 1802), défendu par la censure, et repris plus tard avec un succès que le temps a consacré; *Une heure de mariage*, opéra-comique en un acte, paroles d'Etienne (Opéra-Comique, 20 mars 1804, repris en 1842); le *Pavillon du Calife* ou *Almanzor et Zobéide*, opéra en deux actes, paroles de J.-M. Deschamps, Desprès et Morel (Académie de musique, 13 avril 1804). Les auteurs du poème arrangèrent depuis leur ouvrage en trois actes et le firent représenter à l'Opéra-Comique en 1822, sous le titre du *Pavillon des fleurs*. Il tomba de nouveau. La *Jeune prude*, opéra-comique en un acte (Opéra-Comique, 1804); *Gulistan* ou le *Hulla de Samarcande*, opéra-comique en trois actes, paroles d'Etienne et Lachabeaussière (Opéra-Comique, 30 septembre 1805). Cet ouvrage a été repris en 1844 avec une instrumentation nouvelle d'Adolphe Adam; *Deux mots* ou *Une nuit dans la forêt*, opéra en un acte (Opéra-Comique, 1806). Ce petit mélodrame, inspiré par un épisode du *Moine*, roman de Lewis, a été repris il y a trois ans à l'Opéra-Comique; mais cette fois il a fait sourire au lieu d'émouvoir. *Koulouf* ou les *Chinois*, opéra-comique en trois actes, paroles de Pixérécourt (Opéra-Comique, 18 décembre 1806); *Lina* ou le *Mystère*, opéra en trois actes, paroles de Reveroni Saint-Cyr (Opéra-Comique, 8 octobre 1807); *Elise-Hortense*, opéra en un acte, paroles de Marsollier (Opéra-Comique, 26 septembre 1809); le *Poète et le Musicien*, opéra-comique en trois actes, paroles de Dupaty (Opéra-Comique, 30 mai 1811), œuvre de prédilection de Dalayrac. « La pièce, raconte A. Adam, fut mise en répétition pour être jouée à l'époque des fêtes de l'anniversaire du couronnement. Une indisposition de Martin ayant interrompu les répétitions, Dalayrac reprit sa partition pour la terminer et y faire quelques changements. Il venait d'écrire la dernière note du chœur final, lorsqu'il apprit que l'empereur allait partir pour l'Espagne, et que son ouvrage ne pourrait être représenté devant lui si l'on ne se hâtait d'en reprendre les études. Rempli d'inquiétude, il se hâte de porter son dernier morceau au théâtre, et là on lui déclare que si l'indisposition de Martin se prolonge, on sera obligé de mettre une autre pièce en répétition. De plus en plus alarmé, Dalayrac court chez le chanteur, le trouve, non pas indisposé, mais sérieusement malade, et acquiert la conviction que son opéra est indéfiniment ajourné. Désespéré de tous ces contretemps, il rentre chez lui, et est bientôt saisi d'une fièvre nerveuse qui se déclare avec une telle intensité, qu'il est obligé de se mettre au lit. Le mal s'aggrave, le délire ne tarde pas à s'emparer de lui, et il expire au bord de cinq jours. Entouré de sa femme et de ses amis en larmes, il ne répond à leurs gémissements que par des chants insensés, peut-être ceux de son dernier ouvrage, et c'est en essayant encore d'articuler quelques sons et de bégayer quelques phrases musicales qu'il rend le dernier soupir. »

Dalayrac fut inhumé dans son jardin, à Fontenay-sous-Bois. Son buste, œuvre de Cartelier, orne le foyer de l'Opéra-Comique, et sa vie a été écrite par Guilbert de Pixérécourt, sous ce titre : *Notice biographique sur Dalayrac* (Paris, 1820, in-12).

DALBAN (Jean-Baptiste-Pierre), littérateur français, né à Grenoble en 1784, mort en 1864. On peut dire de lui que c'est un écrivain fossile, méprisant le goût du jour, indifférent à la désapprobation, au mépris, au dédain de ses contemporains, un classique à outrance, un fou de l'espèce la moins malsaisante, un monomane tenant mordicus à ressusciter les trois défuntes unités. Mais citons le préambule que M. A. Rochas mit en tête de la notice consacrée à ce grotesque maniaque. « A la vue du volumineux bagage dramatique de M. Dalban, sans doute plus d'un lecteur se demandera avec surprise quel est cet écrivain dont jamais personne n'a osé parler. Qu'est-ce que ces tragédies et ces comédies, dont les titres ne figurèrent jamais de mémoire d'homme sur une affiche de théâtre? Voici l'explication de ce mystère littéraire : M. Dalban fit représenter, en 1817 et en 1818, sur le théâtre de Grenoble, deux comédies de sa façon; les *Préventions* et les *Amants par procuration*. Nous ne connaissons point ces pièces, qui furent outrageusement, mais justement sifflées. Tout auteur, ajoute le biographe Rochas, on le sait, a une foi robuste en son propre mérite; aussi notre compatriote se garda-t-il bien d'être édifié par cette chute sur la valeur de ses deux comédies; il se mit, au contraire, à maugréer contre la cabale, les envieux, l'ignorance du parterre, etc., etc.; puis, à force d'y songer, il crut avoir trouvé la vraie cause de son peu de succès : il s'avisa de l'attribuer au mauvais goût du siècle, à la décadence de l'art, au monstre du romantisme! Lui, qui s'étudiait à suivre dans toute leur pureté les formes traditionnelles de l'art classique, pouvait-il en effet réussir auprès d'un pâterre infatué des œuvres immondes de la nouvelle école? Plein de cette idée, il se voila la face de douleur, et suspendit sa harpe aux saules de l'Isère, bien décidé à ne plus écrire, à ne plus commettre les fruits de sa verve auprès d'un ignare public sourd aux accents de la vraie poésie. Pendant dix ans, il tint parole et se drapa dans un dédaigneux silence; mais, éveillé un beau jour au bruit des ravages de l'hérésie, il se reprocha sa torpeur comme un crime, alors que la patrie était en danger, et prit avec lui-même une héroïque résolution : il fit vœu de s'établir le champion de l'ordre légal dans l'art dramatique, de composer et de faire imprimer chaque année, à ses frais, tragédies et comédies, non dans l'espérance de les voir jamais représentées, ou simplement lues, mais pour l'acquit de sa conscience, comme une protestation continuelle en faveur des saines doctrines. C'est à ce dévouement chevaleresque, homérique, digne d'un meilleur sort, que notre province, cher lecteur, doit le bagage dramatique de M. Dalban. »

Voici la liste de ses pièces de théâtre : le *Défaut*, comédie en cinq actes et en vers (Paris, 1813, in-8°); les *Amants par procuration*, comédie en un acte, en vers libres, représentée sur le théâtre de Grenoble le 5 mars 1818; *Catilina*, tragédie en cinq actes et en vers, imitée de Ben-Johnson (Paris, 1827, in-8°); *Hécube*, tragédie en cinq actes et en vers (Paris, 1829, in-8°); l'*Original*, comédie en cinq actes et en vers (Paris, 1830, in-8°); les *Préventions*, comédie en trois actes et en prose (Paris, 1832, in-8°); le *Romantique*, drame en cinq actes, en vers (Paris, 1833, in-8°); *Thésée* ou les *Lois de Minos*, tragédie en cinq actes, en vers (Paris, 1834, in-8°); *Olinde et Sophronie*, tragédie en cinq actes, en vers (Paris, 1838, in-8°); *Perolla* ou *Annibal à Capoue*, tragédie en cinq actes, en vers (Paris, 1842, in-8°); *Méléagre*, tragédie en cinq actes, en vers (Paris, 1844, in-8°); le *Triumvirat*, tragédie en cinq actes, en vers (Paris, 1845, in-8°); *Fabia* ou le *Consulat plébéien*, tragédie en cinq actes (Paris, 1846, in-8°); *Lavinie*, tragédie en cinq actes (Paris, 1846, in-8°); *Zoraïde*, tragédie en cinq actes, en vers (Paris, 1855, in-8°); *Cyrus*, tragédie en cinq actes, en vers (Paris, 1856, in-8°). On doit encore à cet intrépide écrivassier grenoblois des poésies et des romans, entre autres : les *Fugitives* (1807, in-8°); *Jules* ou *Mon testament, précédé d'une ode sur le poison* (1810, in-8°); *Ode sur la naissance de S. M. le roi de Rome* (1811, in-8°); la *Capitale*, élégie (1814, in-4°); les *Malheurs de l'amour* ou *Mémoires d'une femme* (Paris, 1817, in-12); *Céleste* ou l'*Héroïne de roman* (Paris, 1827, 2 vol. in-12); la *Muse nouvelle*, recueil de poésies (Grenoble, 1832, in-8°); *Epître à M. Mounier* (Grenoble, 1834, in-8°); *Poésies diverses et pièces de théâtre* (Paris, 1824, in-12).

DALBERG. Une des plus anciennes familles nobles de l'Allemagne, dont les membres occupaient depuis les temps les plus reculés la charge héréditaire de grand chambellan de Worms. L'un d'entre eux fut archevêque de Cologne, et couronna en cette qualité l'empereur Henri II, en 1002. Cette première famille de Dalberg s'éteignit dans les mâles au XIIe siècle. — Marguerite DE DALBERG, l'unique héritière, porta le nom et les biens de sa maison à son mari. La famille issue de cette nouvelle souche se divisa en un certain nombre de branches, qui se sont successivement éteintes, à l'exception de celle qui, au commencement du siècle dernier, avait pour chef Philippe-François-Ebrard DE DALBERG, conseiller privé de l'empereur d'Allemagne. C'est à cette branche qu'appartiennent les Dalberg, qui ont joué un rôle considérable dans l'histoire depuis 1789. L'un des rameaux de cette branche était représenté, à l'époque de la Révolution, par trois frères : 1° Wolfgang-Hérébert, baron DE DALBERG, ministre d'Etat du grand-duché de Bade, grand protecteur des arts, père d'Emeric-Joseph, duc DE DALBERG, membre du gouvernement provisoire en 1814, pair de France, ministre d'Etat et envoyé extraordinaire à la cour de Turin sous la Restauration, mort en 1833. — 2° Charles-Théodore-Marie-Antoine DE DALBERG, électeur de Mayence, archichancelier de l'empire, évêque de Ratisbonne lors de la dissolution de l'empire germanique, prince primat de la Confédération du Rhin, grand-duc de Francfort. Il est mort en 1817. — 3° Jean-Frédéric-Hugo, baron DE DALBERG, compositeur, antiquaire, mort à l'âge de quarante-trois ans. — Les membres de cette famille qui ont joué un rôle important sont les suivants :

DALBERG (Jean DE), évêque de Worms, né en 1445, mort le 28 juillet 1503. Après avoir fait ses études théologiques à l'université d'Erfurt, il partit en 1476 pour l'Italie, où il se lia avec quelques-uns des savants les plus célèbres de l'époque, entre autres avec Rodolphe Agricola, et devint docteur en droit à Ferrare, en 1476. A son retour, il fut nommé chanoine de l'électeur palatin, et devint, en 1482, avant d'avoir atteint l'âge requis, évêque de Worms. Il eut avec sa ville épiscopale des démêlés fort vifs, ce qui ne l'empêcha pas de s'occuper avec le plus grand zèle du progrès des lettres et, en particulier, de l'université de Heidelberg. Non-seulement il eut soin de chercher des professeurs habiles, mais il dota cette institution de fonds considérables, et fit établir par l'électeur un cours spécial de droit civil. Lui-même se livrait avec assiduité à l'étude et prenait des leçons de Rodolphe Agricola et de Reuchlin. Il s'efforçait aussi de développer et de perfectionner la langue allemande. Il devint président de la Société littéraire du Rhin, fondée par Conrad Celtes. Sa réputation était si grande, que Trithemius le vantait comme le premier en toute espèce de sciences. Nous connaissons peu de chose sur ses goûts en numismatique et d'histoire, et qu'il possédait un véritable talent d'orateur. Il a contribué pour une large part à la renaissance des lettres en Allemagne, encouragé les hautes études et ouvert plus d'une fois sa bourse à naïnt savant. On n'a de lui que le *Discours au pape Innocent III*, prononcé à Rome en 1485, lors de l'avénement de ce pontife et au nom du prince électeur. La vie de Jean de Dalberg a été écrite par Zapf (Augsbourg, 1789, in-8°).

DALBERG (Charles-Théodore-Antoine-Marie KAMERER DE WORMS, prince DE), prince primat de l'Eglise catholique d'Allemagne, né dans le château de Herrnsheim en 1744, mort à Ratisbonne en 1817. Après avoir été durant vingt-six ans vicaire général de l'archevêché de Mayence et de l'évêché de Worms, il fut nommé, en 1772, statthalter d'Erfurt. Pendant le temps qu'il exerça cette demi-souveraineté, il fit d'Erfurt le rendez-vous des gens de lettres, parmi lesquels son rare mérite lui assignait un rang distingué. Par sa naissance comme par ses talents, il était appelé à occuper les plus hautes positions. Il devint successivement évêque de Constance, électeur de Mayence, évêque de Ratisbonne et archichancelier de l'empire. Le 22 mars 1797, à la diète de Ratisbonne, il demanda qu'on établît une dictature en Allemagne, pour défendre l'Europe contre la République française. Son conseil ne fut pas suivi, et le traité de Campo-Formio donna raison à ses craintes. Lors de la seconde coalition de l'Europe contre la France, il renouvela le même avis, exprimant les mêmes appréhensions, qui furent justifiées encore par la bataille de Marengo. Devenu, en 1802, électeur de Mayence et président du corps germanique, il tenta encore, malgré son admiration pour Napoléon, qu'il vit en 1804, de s'opposer à la France, et, lors de la troisième coalition, il fut fidèle à sa ligne de conduite antérieure. La bataille d'Austerlitz lui avait démontré que toute résistance était vaine, il ne prit aucune part à la coalition qui se termina par la défaite de Wagram. Il reçut même de Napoléon le titre de grand-duc de Francfort, lui demeura dès lors fidèle, et, après le désastre de Moscou, abdiqua en faveur d'Eugène Beauharnais, le 30 octobre 1813. Il ne conserva que son archevêché de Ratisbonne, où il passa le reste de ses jours dans l'accomplissement des devoirs du sacerdoce et dans la culture des lettres. Il nous reste de lui un assez grand nombre d'ouvrages philosophiques et moraux. Le plus remarquable, publié, pendant qu'il était gouverneur civil d'Erfurt, sous le titre d'*Observations sur l'univers* (1777), fut refondu par lui-même en français, sous ce nouveau titre : *Méditations sur le système de l'univers*, et obtint jusqu'à six éditions (la dernière en 1819). Citons aussi : les *Principes d'esthétique* (1794); *De l'influence des sciences et des arts sur la tranquillité publique* (1793); *Périclès* ou de l'*Influence des beaux-arts sur le bonheur public* (1806), etc.

DALBERG (Wolfgang-Héribert, baron DE), poète allemand, frère du précédent, né en 1749, mort à Manheim en 1806, où il remplissait les fonctions de ministre d'Etat. Il se fit connaître par son goût pour l'art dramatique et surtout par la protection qu'il accorda au théâtre de Manheim, dont il fit une des premières scènes de l'Allemagne. On a de lui les pièces dramatiques suivantes : *Walwais et Adélaïde* (Manheim, 1778); *Cora* (Manheim, 1780); *Montsnyvien* ou le *Bienfait caché* (Manheim, 1787). Il était en correspondance avec Schiller, et les lettres que ce dernier lui avait adressées ont été plus tard recueillies et publiées (Carlsruhe, 1819).

DALBERG (Emmerich-Joseph, duc DE), fils du précédent, né à Mayence en 1773, mort en 1833. Après avoir terminé ses études à Göttingue, il se forma aux travaux administratifs sous la direction de son oncle, l'archevêque de Mayence, et devint, en 1803, ministre du margrave de Bade à Paris; il était encore dans cette ville en 1810, quand Napoléon, le considérant comme Français parce qu'il était né dans une des parties conquises de l'Allemagne, le fit membre du conseil d'Etat. Dalberg contribua au changement de gouvernement qui eut lieu en 1814, fut nommé, le 13 mai de cette même année, ministre d'Etat, et accompagna Talleyrand au congrès de Vienne, où il était ministre plénipotentiaire quand Napoléon revint de l'île d'Elbe. Il devint pair de France après les Cent-Jours, fut naturalisé Français le 18 décembre 1815, envoyé comme ambassadeur à Turin, puis rappelé et disgracié lors de la rentrée du duc de Richelieu au ministère. Après 1830, sa santé affaiblie ne lui permit pas d'accepter l'ambassade de Russie, et il se retira dans ses domaines sur les bords du Rhin.

DALBERG (Nils), médecin suédois, mort à Stockholm en 1820. Il accompagna en France et en Allemagne le prince royal de Suède, qui fut plus tard Gustave III, et se lia avec les savants les plus distingués, Fabre, Petit, Jussieu, d'Alembert, Cassini, Spalding, Beireis, Meckel. De retour en Suède, il tomba en disgrâce (1781). Il ne reparut à la cour qu'au moment où le roi Gustave termina sa vie d'une façon si tragique. Ce savant médecin n'a écrit que quelques mémoires insérés dans le *Recueil* de l'Académie des sciences de Stockholm. On cite notamment ceux qu'il écrivit sur l'ipécacuana et la coloquinte. C'est en son honneur que Linné fils a donné le nom de *dalbergie* à un genre de plantes, de la famille des légumineuses.

DALBERGAIRE s. f. (dal-bèr-ghè-re — de *Dalberg*, savant suédois). Bot. Syn. d'ALLOPLECTE.

DALBERGIE s. f. (dal-bèr-jî — de *Dalberg*, savant suédois). Bot. Genre d'arbres et d'arbrisseaux, de la famille des légumineuses, type de la tribu des dalbergiées.

— **Encycl.** Les *dalbergies* sont des arbres ou des arbrisseaux souvent grimpants, à feuilles alternes et imparipennées, à fleurs ordinairement blanches et réunies en grappes. Ce genre comprend environ cinquante espèces, qui croissent en général dans les régions tropicales. Le bois de plusieurs espèces est rouge et estimé pour l'ébénisterie et les arts industriels. D'autres laissent exsuder, par les incisions faites à leurs racines, un suc résineux analogue au sang-dragon. Plusieurs *dalbergies* sont cultivées dans les jardins d'Europe comme végétaux d'ornement.

DALBERGIÉ, ÉE (dal-bèr-ji-é — rad. *dalbergie*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte aux dalbergies.

— s. f. pl. Tribu de plantes, de la famille des légumineuses, ayant pour type le genre dalbergie.

DALBORGO (Flaminio), jurisconsulte et historien italien, né à Pise en 1706, mort en 1768. Issu d'une famille patricienne de Pise, il étudia la jurisprudence dans sa ville natale, puis à Rome. De retour dans sa terre natale, il y occupa avec éclat une chaire de législation, refusa les emplois brillants qui lui furent offerts, et consacra tous ses instants de loisir à la culture des lettres et de l'histoire. Outre plusieurs manuscrits, ce savant professeur a laissé divers ouvrages, écrits en italien, parmi lesquels nous citerons ses *Dissertations sur l'histoire de Pise* (Pise, 1761) et son *Recueil de diplômes pisans* (1765), qui sont particulièrement estimés. Dans ses ouvrages, aussi remarquables par l'érudition que par l'esprit critique, il traite de points historiques du plus haut intérêt, et jette notamment une vive lumière sur les causes de la mort d'Ugolin, dont le récit forme un des épisodes les plus pathétiques de l'*Enfer* de Dante.

DALBY (Isaac), mathématicien anglais, né dans le comté de Glocester en 1744, mort en 1824. Il parvint, seul et sans aucune éducation première, à acquérir de profondes connaissances en mathématiques. Après avoir été successivement maître d'école de village et professeur dans plusieurs institutions de Londres, il se lia dans cette ville avec les savants les plus remarquables de l'époque, prit part aux études exécutées, en 1787, pour établir la différence exacte des méridiens de Paris et de Greenwich, puis, en 1790, aux opérations du cadastre général de l'Angleterre, et fut nommé, en 1799, professeur de mathématiques au collége royal militaire d'Highwycombe. La plupart de ses travaux ont été publiés dans les *Philosophical transactions* et autres recueils scientifiques; ils se rapportent presque tous aux deux grandes opérations dont nous avons parlé ci-dessus. On doit encore à Dalby un *Cours de mathématiques* (6 vol.) qui, en peu de temps, eut six éditions successives.

DALCANTHE s. f. (dal-kan-te). Entom. Genre d'insectes hémiptères, de la famille des pentatomes, comprenant une seule espèce, qui vit aux Indes orientales.

DALE s. f. (da-le — angl. *deal*, même sens). Quantité, dans le patois des côtes de la Manche. Ce mot ne s'emploie que dans l'expression *à la dale*, qui signifie En quantité : *Plusieurs bateaux sont rentrés avec du poisson* À LA DALE.

DALE (Samuel), médecin et pharmacien anglais, né en 1650, mort en 1739. Il fut successivement pharmacien à Braintree, médecin à Bucking, s'adonna à l'étude des sciences naturelles, surtout à la botanique, et introduisit en Europe plusieurs plantes exotiques que Catesby lui envoya de la Caroline. Linné a donné en son honneur le nom de *dalea* (V. DALEA) à un genre de plantes, de la famille des légumineuses. Outre divers mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques*, Dale a publié : *Pharmacologia* (Londres, 1693); *Supplementum* (1705), ouvrages où il décrit les plantes avec un soin très-méthodique.

DALE (David), mécanicien anglais, né à Stewarton (Ayrshire) en 1739, mort en 1806. Il est l'inventeur des moulins de Lanark pour la filature du coton.

DALE (Richard), marin américain, né près de Norfolk (Etat de Virginie) en 1756, mort à Philadelphie en 1826. Pendant la guerre de l'indépendance, Dale fut mis, comme lieutenant, à bord d'un navire virginien, dans les premiers mois de 1776. Fait peu après prisonnier par une frégate anglaise, il fut jeté dans un ponton, à Norfolk. Pour échapper à la prison, il abandonna son parti et prit du service en